

MAIRIE DE PONT D'OUILLY

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Sous la présidence de Maryvonne GUIBOUT, Maire
à laquelle assistaient : Jacky LEBRETON – Maryvonne GRAINDORGE – Gilles MAUDUIT
Maires-adjoints – Christiane HUREL – Dominique SABRUN – Eric MARAIS – Lydia
RIGOT – Franck DUMAY – Sylvie RAIKIE – Vincent MEYER – Christophe LE GALL –
Sylvie HELIE – Cassandre MARGUERITE.
Absente excusée : Chantal MARIE

Budgets 2014

Commune

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes communales qui restent
fixées à : Taxe d'habitation : 9,55 , Taxe Foncière bâti : 19,49 % et Taxe Foncière non bâti :
33,16 % .

Le budget 2014 équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 883 559,62 € et en
section d'investissement à 236 617,19 € est approuvé.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour 2014 :

ASPO Pétanque	: 350 €
ADMR	: 800 €
Aide Exceptionnelle	: 1713 €
ALDEVA	: 110 €
Amicale Sapeurs Pompiers	: 200 €
Anciens Combattants	: 120 €
Café Show	: 600 €
Chambre des Métiers	: 37 €
Chorale Ste Thérèse	: 150 €
Club de l'Amitié	: 230 €
Comité de Jumelage	: 500 €
Comité des Fêtes	: 700 €
Foyer Rural Section Kayak	: 1500 €
Groupe Folklorique	: 80 €
Jardin Partagé	: 350 €
La Ptite Top	: 100 €
Pont d'Ouilly Initiatives	: 2000 €
Pont d'Ouilly Moto Club	: 100 €
Secours Populaire	: 300 €
Section Animation Jeunes FR:	17500 €
Société de Pêche	: 160 €
Tai-Jitsu	: 400 €

Assainissement

Le conseil approuve le projet de budget équilibré en section de fonctionnement à la somme
de 138 354,89 € et à 56 452 € en investissement

Lotissement de la Valette

Les appels d'offres sont réalisés et les premières tranches de travaux vont débuter prochainement. Il est donc prévu un budget de fonctionnement de 298 112 € et 300 352 € en investissement.

La proposition SDEC est approuvée pour 7 768,07 € qui seront répartis sur 6 ans.

Composition des commissions

CCAS : Membres du Conseil :

Sylvie RAIRIE

Lydia RIGOT

Chantal MARIE

Sylvie HELIE

Christiane HUREL

Membres extérieurs :

Denise DUPONT UDAF

Vincent MEYER MSA

Anne-Marie POULAIN

Nicole VALLEE

Jacqueline BASTARD

Impôts directs

Le Conseil Municipal approuve la liste de 24 personnes présentée par le président de cette commission.

Commission PLU et Lotissement

Le Conseil Municipal décide de retenir pour les commissions PLU et Lotissement, les membres du Conseil Municipal désignés à la Commission Urbanisme :

Jacky LEBRETON

Gilles MAUDUIT

Vincent MEYER

Franck DUMAY

Dominique SABRUN

Sylvie HELIE

SDEC

A l'unanimité, Jacky LEBRETON et Gilles MAUDUIT ont été élus délégués titulaires au sein de cet organisme.

Indemnités au percepteur

Le conseil municipal accorde l'indemnité maximale prévue par les textes.

Questions Diverses

Lavoir du Hameau Hue

Le Conseil Municipal charge l'avocat de la Commune d'effectuer les formalités nécessaires près des hypothèques suite à l'approbation du bornage et autorise le Maire à signer toutes les pièces.

Camping

Suite à la demande du secours populaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que le secours populaire bénéficie gracieusement d'un emplacement destiné à une caravane pour les mois de Juillet et Août 2014.

Il précise que les familles bénéficiaires de cet hébergement devront payer les consommations eau, électricité et la taxe de séjour.

Correspondant défense

Mr Gilles MAUDUIT est nommé correspondant Défense